Berne, le 10 novembre 2025

Directives pour le Concours World Championship Cheese Contest 2026

En 2026 se tient à nouveau le World Championship Cheese Contest. FROMARTE, vous invite à participer à ce concours de renommée mondiale, n'hésitez pas à vous inscrire.

ATTENTION !

Peuvent uniquement être prendre part au concours les fromages à pâte extra-dur, dure au lait de vaches et les fromages à pâte mi-dure au lait de vache.

Tous autres types de produits comme les fromages à pâte-molle (Soft-Cheeses), les fromages des catégories lait de chèvre, lait de brebis, lait de mélange et autres laits, catégories beurres, yaourts, catégories innovations, démonstration, catégories d'ingrédients laitiers secs ne peuvent être inscrit.

Si vous inscrivez malgré tout des produits dans ces catégories, ceux-ci ne seront en aucun cas acheminés aux USA, les frais totaux d'éliminations de cette marchandise, vous seront facturés en totalité. Ni FROMARTE, ni Emmi, ni le transporteur peuvent être tenu responsable pour le non respecte des informations ci-dessus.

FROMARTE s'occupent en collaboration avec Emmi Käse AG uniquement de la logistique et des papiers de douane pour les USA. Aucune inscription au concours ne se fait par FROMARTE.

Veuillez noter que la date limite d'envoi de la marchandise chez Emmi Suisse SA est fixée en S5 entre le 26 et le 30 janvier 2026 à 3422 Rüdtligen-Alchenflüh.

Une fois votre inscription faite, il est impératif de nous faire parvenir une copie de celle-ci afin que nous ayons toutes les informations nécessaires pour remplir les formalités douanières (l'organisateur ne nous communique pas systématiquement les inscriptions).

Uniquement les fromages à pâte extra-dure, dure et mi-dure seront envoyés.

Marche à suivre :

1. Faire l'inscription de votre produit directement sur le site de l'organisateur sous "myEntries"
2. Imprimer chaque inscription et la compléter avec les informations suivantes (celles-ci nous sont indispensables pour les documents de douane)
   - « Class-no » à quatre chiffres (par exemple 56:28) et nom de la catégorie
   - Pieces Shipped (Nombre de pièce)
   - Désignation de la marchandise
   - Matière grasse dans l'extrait sec %
   - Teneurs en eau / Milk Solids
   - Type de fromage
   - Sorte de lait
   - Poids net et brut total
   - Valeur de la marchandise CHF/kg
   - N° d'accréditation CH-
   - Traitement thermique du lait (attention pour les fromages de moins de 60 jours d'âge)

Merci de nous communiquer ces informations et n'oubliez pas de faire parvenir une copie de votre inscription à FROMARTE.

Dès que nous serons en possession de votre (vos) inscription(s), nous vous informerons sur le : conditionnement, étiquetage et livraison de la marchandise.

Les inscriptions reçues après le 13 janvier 2026 ne pourront plus être prises en compte.

Les frais restent dus même en cas d'annulation, de refus de la marchandise par le transporteur, de la douane ou de l'organisateur du concours.

Informations supplémentaires auprès de Andréas Leibundgut – courrier électronique andreas.leibundgut@fromarte.ch, téléphone 031 390 33 31.

Nous vous souhaitons plein de succès au concours et vous présentons, nos salutations les meilleures.

FROMARTE
Artisans suisses du fromage

A. Leibundgut
Chef de projet